



## **PIÈCES A FOURNIR**

### ***Pour Une Réinscription au Collège***

**⚠ Pensez à ramener le règlement de la cantine au service gestion lors de votre venue si vous n'avez pas payé le dernier trimestre**

- Photocopie d'un justificatif de domicile : Facture (Eau, Téléphone, EDF).  
**L'attestation d'hébergement n'est plus acceptée**, sauf si elle est accompagnée d'une facture au nom des responsables légaux de l'enfant ou d'un document de la CAF. *La vigilance est accrue sur le contrôle des adresses afin de favoriser un meilleur respect de la carte scolaire en vigueur depuis août 2015. Le collège est en effet tenu de scolariser les élèves issus de son secteur de recrutement.*
- En cas de divorce joindre la copie du jugement (***Si changement***)
- Photocopie du livret de famille (***Si changement***)
- Photocopie des vaccinations
- 2 photos d'identité récentes
- Joindre un certificat médical d'un allergologue pour la demi-pension (si allergie sur certains aliments).
- Photocopie de l'Attestation de sécurité sociale ou de la carte vitale
- 1 Relevé d'Identité Bancaire (***si changement***)
- Assurance scolaire (facultatif)
- 10 Euros de cotisation au F S E (facultatif) \*

\* Le Foyer Socio-Éducatif (FSE) propose des clubs et des activités à l'initiative des élèves, de l'équipe éducative ou des parents. Il est doté d'un budget propre, financé par les cotisations volontaires des familles, la vente d'objets et l'organisation de manifestations et peut recevoir des dons ou des subventions. Le FSE est une association de type "loi 1901" géré par un conseil d'administration auquel participe l'ensemble de la communauté éducative. (*Extrait du site du ministère*).

# Fiche Vie Scolaire

NOM : ..... Nationalité .....

Prénom (s) : ..... (souligner le prénom usuel)

Né(e) le : ..... à ..... Département : .....

## FICHE DE RENSEIGNEMENT RESPONSABLE

(Pour les élèves boursiers, le responsable légal 1 financier doit être impérativement le responsable à qui la bourse sera versée)

Situation des Parents :  Célibataire  Concubinage  Mariés  Pacsés  Séparés  Divorcés

Garde alternée :  Oui  Non

RESPONSABLE LÉGAL 1 FINANCIER	RESPONSABLE LÉGAL 2
<input type="checkbox"/> MÈRE <input type="checkbox"/> PÈRE <input type="checkbox"/> TUTEUR : Préciser ..... Nom : ..... Prénoms : ..... Adresse : ..... CP : ..... Ville : ..... ☎ : 0262/..... GSM : 069..... ☎ : Travail : 0262/...../...../..... Accepte les SMS : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non @courriel (obligatoire) : ..... Profession : ..... Code (cf verso) : ..... Nombre d'enfants à charge : .....	<input type="checkbox"/> MÈRE <input type="checkbox"/> PÈRE <input type="checkbox"/> TUTEUR : Préciser ..... Nom : ..... Prénoms : ..... Adresse : ..... CP : ..... Ville : ..... ☎ : 0262/..... GSM : 069..... ☎ : Travail : 0262/...../...../..... Accepte les SMS : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non @courriel (obligatoire) : ..... Profession : ..... Code (cf verso) : ..... Nombre d'enfants à charge : .....

### Autre personne à contacter (en cas d'urgence)

Nom/Prénoms : .....

☎ : 0262/..... GSM : 069..... Lien avec l'enfant : .....

## SCOLARITÉ ANTÉRIEURE

Année Scolaire	Classe	Établissement	Régime	OPTIONS					Boursier
				L.V.1	L.V.2	Latin	Grec	Autres	
2021/2022									
2020/2021									
2019/2020									
2018/2019									

TRANSPORT SCOLAIRE :  OUI  NON

Si OUI : Secteur (s) ..... Bus Numéro : .....

## AUTRES ENFANTS À CHARGE

Nom - Prénoms	Classe (1)	Établissement	Année Naissance

(1) Niveau de classe : (exemple : CM2 - 6<sup>ème</sup> - Seconde - etc...)

Date de la demande d'inscription : ...../...../..... Signature du représentant Légal

Collège  
Emilien Adam  
de Villiers

Collège E. Adam De Villiers



Téléphone  
0262 31 09 28

Fax  
0262 31 24 00

Courriel  
ce.9741235z@ac-  
reunion.fr

Boîte A - 8 RD 29  
97410 Saint Pierre

Site internet  
<http://college-adam-de-villiers.ac-reunion.fr>

## LISTE DES PROFESSIONS ET CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES

Code	Libellé
Agriculteurs exploitants	
10	Agriculteurs exploitants
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	
21	Artisans
22	Commerçants et assimilés
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
Cadres et professions intellectuelles supérieures	
31	Professions libérales
33	Cadres de la fonction publique
34	Professeurs, professions scientifiques
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise
Professions intermédiaires	
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social
44	Clergé, religieux
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
46	Professions intermédiaires administratives commerciales en entreprise
47	Techniciens
48	Contremaîtres, agents de maîtrise
Employés	
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique
53	Policiers et militaires
54	Employés administratifs d'entreprises
55	Employés de commerce
56	Personnels des services directs aux particuliers
Ouvriers	
62	Ouvriers qualifiés de type industriel
63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
64	Chauffeurs
65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
69	Ouvriers agricoles
Retraités	
71	Retraités agriculteurs exploitants
72	Retraités artisans, commerçants, chefs entreprise
74	Anciens cadres
75	Anciennes professions intermédiaires
77	Anciens employés
78	Anciens ouvriers
Autres personnes sans activité professionnelle	
81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
83	Militaires du contingent
84	Elèves, étudiants
85	Personnes sans activité professionnelle < 60 ans (sauf retraités)
86	Personnes sans activité professionnelle >= 60 ans (sauf retraités)

## FICHE ÉVACUATION CYCLONIQUE 2022 / 2023

### A LIRE ATTENTIVEMENT ET A COMPLÉTER

Classe en 2022/2023 : .....

Nom : .....

Prénoms : .....

DEMI-PENSIONNAIRE

EXTERNE

BUS Numéro : .....

Secteur : .....

NON TRANSPORTÉ(E)

#### RESPONSABLES LEGAUX :

Nom : .....

Prénoms : .....

☎ :0262/...../...../..... GSM : 069...../...../...../.....

Nom : .....

Prénoms : .....

☎ :0262/...../...../..... GSM : 069...../...../...../.....

Conformément au Plan de secours spécialisé ORSEC, **les cours sont suspendus à partir de l'alerte orange**. Les établissements scolaires doivent procéder alors à l'évacuation des élèves.

#### 2 CAS

- **1/ L'ALERTE ORANGE EST DECLANCHÉE PAR LE PREFET LE SOIR, LA NUIT OU TRÈS TOT LE MATIN AVANT LE DÉPLACEMENT DES ÉLÈVES :**

➤ les familles se tiennent informées des décisions préfectorales et gardent leurs enfants à la maison. Le ramassage scolaire est interrompu.

- **2/ L'ALERTE ORANGE EST DÉCLANCHÉE PAR LE PRÉFET APRÈS LE DÉBUT DES COURS :**

#### ➤ CAS DES ÉLÈVES TRANSPORTÉS :

Le collège organise le retour des élèves à leurs domiciles selon les dispositions prises par les familles dans ce document. Les transports scolaires sont contactés pour assurés le retour des élèves transportés. Les familles recevront un SMS si le serveur fonctionne.

L'élève traverse une zone dangereuse

A quel endroit : .....

Les parents s'engagent à venir récupérer leur enfant à l'arrêt de bus le plus proche du domicile si le chemin restant à faire à pied comporte un passage dangereux (radier..).

#### ➤ CAS DES ELEVES MINEURS NON TRANSPORTÉS PAR LE BUS SCOLAIRE :

Je viendrai chercher mon enfant au collège dès le déclenchement de l'alerte.

Le : ....., Signature des responsables légaux



## DEMI-PENSION : ANNEE SCOLAIRE 2022-2023

### RENSEIGNEMENTS ELEVE

NOM : ..... Prénoms : .....

Date de naissance : ..... / ..... / ..... Classe prévue 2022-2023 : .....

Nom et prénom du/de la responsable : .....

Téléphone : ..... Adresse mail : .....

ne demande pas l'inscription de mon enfant à la demi-pension

demande l'inscription de mon enfant à la demi-pension **à compter de la rentrée 2022-2023**

**REGIME ALIMENTAIRE PARTICULIER : Article 1 du règlement intérieur du service annexe d'hébergement :**

*L'établissement s'engage, dans la mesure de ses moyens et sur indication des intéressés, à prendre en considération les contraintes alimentaires religieuses des élèves. Il se trouve par contre dans l'impossibilité de répondre aux divers régimes médicaux et personnalisés.*

*En cas d'allergie alimentaire connue un certificat médical d'un allergologue devra être remis à l'infirmière de l'établissement.*

### REGLEMENT DE LA DEMI-PENSION

#### - 1/ Organisation générale

Le service de restauration fonctionne quatre jours par semaine (lundi, mardi, jeudi et vendredi). L'inscription est faite pour l'année scolaire.

**Article 2 du règlement intérieur du service annexe d'hébergement :** *Aucune radiation n'est acceptée en cours de trimestre ; le changement de régime en cours d'année scolaire doit être exceptionnel, motivé et justifié par les familles et sollicité **au moins trois semaines avant la fin du trimestre en cours.***

*La présente inscription vaut acceptation du règlement intérieur disponible auprès du service de gestion ou sur le site du collège.*

#### - 2/ Facturation

Le paiement de la cantine est trimestriel, une facture est adressée à chaque famille par mail selon les périodes suivantes :

- Fin octobre pour le 1<sup>er</sup> trimestre (août à décembre)
- Début mars pour le 2<sup>ème</sup> trimestre (janvier à mars)
- Fin avril pour le 3<sup>ème</sup> trimestre (avril à juillet)

Le paiement sécurisé s'effectue en ligne en vous connectant sur le site à l'adresse suivante :

<https://teleservices.ac-reunion.fr> après avoir créé votre compte **EDUCONNECT**. En cas de difficulté de paiement, s'adresser **immédiatement** à l'assistante sociale de l'établissement (la commission de fonds social des cantines peut accorder une aide sous conditions).

Le non-paiement des frais de demi-pension peut entraîner l'envoi d'une demande de recouvrement auprès d'un huissier. Pour les élèves dont les frais de restauration sont financés par le Département, fournir l'attestation pour l'année scolaire 2022/2023.

#### - 3/ Modalités d'accès

Une carte de cantine est remise gratuitement à chaque élève à l'entrée en 6<sup>ème</sup>, il devra la garder jusqu'en 3<sup>ème</sup>. Elle est obligatoire pour accéder au réfectoire. **L'élève doit la présenter systématiquement tous les midis. Toute carte détériorée ou perdue sera remplacée par le service de gestion à titre payant de 3 €.**

A Saint Pierre, le .....

Signature du/de la représentant (e) légal(e) :

**\*\*En cas d'allergie alimentaire, merci de fournir un certificat médical d'un allergologue**

**FICHE CONFIDENTIELLE DE RENSEIGNEMENTS**

**2022/2023**

A l'attention de l'infirmière sous pli cacheté

**❖ Indications particulières concernant la santé de votre enfant :**

	Oui	Non	Précisez si besoin
Asthme			
Epilepsie			
Troubles cardiaques			
Spasmophilie			
Allergie alimentaire**			
Allergie médicamenteuse			
eczéma			
Interventions chirurgicales			
Port de lunettes ou lentilles			
Port d'appareil auditif			
Autres			
Suivi psychologique			
Suivi orthophonique			
Suivi ergothérapeute			
Suivi autre			

**❖ Le PAI ( Projet d'Accueil Individualisé )**

- ✓ Améliorant la prise en charge par rapport à une pathologie , un handicap provisoire ou définitif , par des aménagements , des prises de médicaments ( ex : asthme , diabète ... )
- ✓ Doit être renouvelé à chaque début d'année scolaire PAR LA

**FAMILLE**

- ✓ Prendre contact avec l'infirmière

- ❖ Autres informations que vous souhaitez communiquer pour une meilleure prise en charge de votre enfant  
( observations ou précautions à prendre .... )

.....

.....

.....

.....

.....

**❖ Prévoir photocopies des pages de vaccination :**

- ❖ Le rappel DTP entre 11 et 13 ans doit avoir été effectué , sinon le mettre à jour